Image not found or type unknown

demande de visa court séjour

Par **menakely**, le **23/06/2009** à **12:13**

Bonjour,

Je souhaite savoir si, après un refus de visa long séjour ascendant de français à ma mère étrangère(je suis française), je peux tout de même faire une demande de visa touristique de 3 mois pour qu'elle passe au moins les grandes vacances avec nous? Ou va t-on le lui refusé aussi ?
Merci à tous

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés